

TUG

TRAIT D'UNION GÆULZINOIS N°27
AVRIL > OCTOBRE 2024



TRAVAUX DE VOIRIE EN PRÉVISION
DÈS CETTE FIN D'ANNÉE

ÉVOLUTION DE LA
TAXE FONCIÈRE :
EXPLICATION

FESTIVITÉS :
RETOURS EN IMAGES



Le mot du Maire

Chères Gœulzinoises,
Chers Gœulzinois,
Chers amis,

Je souhaitais vous faire un point d'étape sur les investissements programmés de 2024 aux premiers mois de 2025 car ces travaux impactent nécessairement votre vie quotidienne mais sont indispensables.

Le projet d'aménagement cycliste de la route de Roucourt déposé en octobre 2021, (seul projet porté par une commune à avoir été retenu en 2022) a commencé. Il permettra une liaison cyclable de la route d'Oisy jusqu'au lieu-dit "Le Lapin des Champs", le centre hospitalier, la zone commerciale du LUC et

la gare de Cantin, complétant les liaisons communales existantes (route de Férin en 2020) et futures (chemin du halage et rue du Marais). Nous viendrons ainsi ajouter nos 1200 ml de la route de Roucourt aux 100 kms de pistes cyclables de notre région des Hauts de France. Évoquée dans le N° 22 du TUG de décembre 2022 la mise en service prévue en juin 2024, se fera finalement en février 2025.

Ce chantier comme celui de la PICO au Moulin (4 années d'étude) ou de la future cour « oasis » végétalisée de notre école demandent plusieurs années pour être parachevés.

C'est également le cas du pont dit du Golf avant le City Stade fermé à toute circulation depuis bientôt 2 ans, temps nécessaire aux études techniques, à l'obtention des autorisations nécessaires (réseaux d'eau, de gaz et d'électricité portés par ce pont) et recherche de subventions maximales pour sa reconstruction. Celle-ci commencera dès le mois de décembre 2024 pour une

réouverture à la circulation prévue en fin de second trimestre 2025.

Mais une fois encore dans ce dossier de reconstruction du pont du Golf, j'ai été confronté à cette maladie bien française qui étouffe les maires, à savoir ces marécages administratifs constitués de 400 000 normes environ qu'ils doivent respecter. Ainsi, avant le 1er coup de pelle d'un nouveau chantier, on doit assumer près de 20% du projet en frais d'études diverses et variées.

.. La recherche active de subventions sur ces 2 principaux dossiers (.. Roucourt & pont.) a permis de recueillir plus de 73% de leur montant ht de subventions soit la somme de 1.41M€

Un mot des investissements achevés.

Les ralentisseurs aux entrée et sortie du village pour canaliser le trafic et, comme leur nom l'indique, supposer réduire la vitesse des usagers de la route d'Oisy (6 à 7000 véhicules jour).

Concernant cette RD 65 ou route d'Oisy dans sa portion gœulzinoise, le 24 juin, une réunion était organisée sous l'égide de M. le Sous-préfet de Douai, M. Pierre Azzopardi avec les maires de Bugnicourt, Cantin, Estrées, Férin et Gœulzin faisant suite à l'arrêté pris interdisant le transit sur notre commune des PL-Poids Lourds d'un poids total autorisé en charge de plus de 7.5T.

M. le Sous-préfet a décidé de rapporter pour quelques mois, l'arrêté précité dans l'attente de relevés plus précis de la nature et du volume de ce transit de PL sur Gœulzin,



Vue du pont de la rue du Marais

à mener par les services de la voirie du département (pose de fil de comptage sur la chaussée en août) et le secrétariat de la commune en exploitant les images de son système de vidéoprotection (relevés chaque jour depuis le 23 juillet).

Nous rappelons qu'une décision rapportée ne signifie réglementairement, ni abrogée, ni annulée. L'arrêté pris dans le cadre de mes pouvoirs de police est valide, comme le précisait M le Sous-préfet.

Enfin pendant une durée de 16 mois à compter du mois de septembre 2024, date du démarrage du chantier de réfection du pont du Molinel, la circulation sur cette RD65 sera difficile et impactera le trafic traversant notre village. Nous sommes tous invités à faire preuve de patience.

Bien entendu, ces investissements ont un coût. Depuis 10 ans que nous gérons cette commune, 2024 sera l'année qui verra se réaliser le plus important budget d'investissements avec un total de 2.370 Millions ttc d'€ comprenant les 1.720 Millions €ttc pour l'aménagement de la route de Roucourt, les 0.450 Million €ttc de reconstruction (non prévue dans notre programme initial) du pont du Golf et les investissements courants (0.20 M€)

La recherche active de subventions sur les 2 principaux dossiers (Appels à projets nationaux de 685 000€, départementales 414 800 € S.M.T.D. 60 000 € et Douaisis Agglo 251 000 €) a permis de recueillir plus de 73% de

subventions de leur montant ht, soit la somme de 1.41M€ limitant l'autofinancement communal à ±520 000 €. Les finances publiques nous reverseront dans 15 mois environ la TVA ayant grevé tous ces investissements soit ± 300 000€.

– discussions sur le budget pour 2025 et le montant des dotations budgétaires – qu'une fois encore comme en avril 2014, les élus locaux vont servir de « variable d'ajustement budgétaire »

Restera comme chantier important avant la fin de ce 2ème mandat, l'aménagement de la cour de l'école en cour "OASIS" c'est-à-dire une cour d'école transformée en un espace végétalisé, ombragé, agréable et ludique.(premier budget en négociation ± 450 000 €ttc)

Mais Chers Amis,
si, depuis 2 ans,

- nous avons bien résisté au triple choc de l'inflation, du dégel du point d'indice salarial de la fonction publique et de l'augmentation des prix des matériaux et de l'énergie notamment du gaz (peu pour l'électricité grâce à notre production d'électricité de la centrale hydroélectrique du Moulin)

- nous constatons des recettes communales continuant de croître moins rapidement que les dépenses de fonctionnement, et, comme je l'ai souvent écrit dans quelques mots du maire, je crains pour les prochaines années...

- qu'il sera difficile sinon impossible de mener de front, le maintien inchangé des taux de taxes communales avec la poursuite au niveau

actuel de notre politique d'investissements active, En effet, avec la disparition de la taxe d'habitation, la taxe foncière est devenue l'un des seuls impôts sur lesquels les communes ont la main. Un seul chiffre très parlant ; alors que cette taxe foncière représentait 18% des recettes communales et la taxe d'habitation 15% en 2017, la taxe foncière représente quasi 40% des recettes communales en 2023. (voir article ci-dessous)

- qu'une fois encore comme en avril 2014, les élus locaux vont servir de « variable d'ajustement » budgétaire au niveau national,

Malgré le flou politique ambiant, je ne me fais guère d'illusions sur ce qui nous attend lors des discussions sur le budget français pour 2025 et le montant des dotations budgétaires allouées aux communes de petite taille comme Gœulzin.

Mais comme depuis près de 10 ans, nous continuerons à œuvrer pour bien vivre ensemble. Pour y parvenir, gérer financièrement au plus serré la commune pour réaliser les investissements indispensables au bien vivre des Gœulzinois.

Amicalement
Le Maire
Francis Fustin



ON RÉPOND À VOTRE QUESTION

Pourquoi la taxe foncière (sur la propriété bâtie) augmente-elle à Gœulzin en 2024 ?

Comme chaque année, nous recevons en septembre, notre feuille d'impôts locaux, essentiellement la taxe foncière payée par les seuls propriétaires de leur domicile.

Cette année encore, à Gœulzin comme pour la plupart des contribuables de la région et d'ailleurs, le montant de votre avis est en hausse bien que les taux votés par votre conseil municipal en avril 2024 soient restés inchangés et cela, depuis 2014.

La réaction coutumière de quelques administrés va conduire à imputer cette hausse à l'équipe municipale. Erreur !!

Car ce sont avant tout les valeurs locatives cadastrales, base du calcul de cette taxe foncière, qui augmentent encore mécaniquement en 2024 et expliquent l'augmentation de notre taxe foncière sur le bâti.

En effet, cette valeur locative :

- est indexée sur l'inflation : + 3,9 % en 2024 après un pic à 7,1 % pour la taxe foncière de 2023.

- correspond au loyer théorique qu'un propriétaire pourrait réclamer pour son logement, divisé par deux dans le cadre de la taxe foncière.

Cette hausse est fixée chaque année dans le projet de

loi de finance de la France et s'applique à tous les propriétaires des 35 000 communes.

Pour rappel, la taxe foncière est le dernier grand levier fiscal des communes depuis la disparition de la taxe d'habitation en 2020 sur les résidences principales. Les recettes générées par la taxe foncière servent principalement à financer l'entretien de nos bâtiments communaux comme notre école Mireille du Nord et de la voirie comme la route de Roucourt mais également le fonctionnement courant de tout autre équipement public (cimetière).

Pass activité : 6 ans déjà

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont suscité un engouement exceptionnel auprès du peuple français.

Nos enfants de l'école Mireille du Nord étaient eux aussi prêts à vivre cette olympiade historique. Cela s'est reflété lors de la fête de l'école en juin dernier, dont le thème était justement les J.O. (voir notre photo de couverture).

À Gœulzin, la Municipalité s'est engagée depuis 2018 dans la promotion du sport et de la culture auprès des plus jeunes, notamment grâce à la mise en place du Pass Activités.

Le principe ? La Municipalité offre une carte cadeau d'une valeur de 30 euros à chaque enfant de Gœulzin âgé de 3 à 17 ans. Il suffit de s'inscrire en mairie et de présenter une licence ou une attestation prouvant l'adhésion à un club ou à une association sportive ou culturelle.

Depuis sa création en 2018 et reconduit chaque année, ce dispositif a permis d'investir déjà plus de 14 000 euros en six ans pour la santé et l'épanouissement de nos jeunes. Un beau soutien pour encourager nos enfants à découvrir de nouvelles passions et à rester actifs !

Le flyer a été distribué en boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas, rendez-vous en mairie aux heures d'ouverture au public.

Tribune libre

Claude François le chantait :
« Et voilà le temps de pleurs qui recommence... », nous n'avons pas fini de pleurer avec cette dette colossale que tout le monde se refille comme une patate chaude.

Les cigales ont cessé de chanter et nous allons danser devant le buffet. Manifestement, tous les grands dépensiers ont bien oeuvré pour le creusement du gouffre (CF la patinoire).

Et nos « plateaux » ralentisseurs qui ne ralentissent rien du tout et nous cassent le dos ? De l'argent bien dépensé ? ça et rien c'est la même chose, les voitures roulent encore plus vite entre les deux obstacles, venez le constater... et les forces de l'ordre dans tout ça ? Sans sanction les dispositifs restent lettre morte.

Quand même une bonne nouvelle, Michel Barnier pense qu'il est

temps de s'attaquer au millefeuille administratif, entre autre les communautés d'agglo, si, si, il l'a dit !!! Clairvoyant, même à son âge le Michel !!!

Ah, oui, j'allais oublier le quotidien Gœulzinois, son trafic insupportable de poids lourds sur la RD65 ; alors l'interdiction des + 3,5T, un coup d'épée dans l'eau ?

Chers co-administrés, sœurs et frères de misère, à vos portefeuilles...à vos mouchoirs, l'impôt tape à nos portes et nous serons bien obligés de lui ouvrir.

Vos élus...de l'autre liste.
Denis Lamy
Monique Lecq,
Luigi Secci

Tribune ouverte à la liste minoritaire. Article 25 du Règlement intérieur du conseil municipal, délibération votée le 23 mai 2020. Tribune reçue le 27 septembre 2024.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quitté

Yvette LEFEBVRE, épouse LAVERSIN
décédée le 23 avril 2024

Marcel DEROO,
décédé le 21 avril 2024

Geneviève ABRAHAM, veuve GRZESINSKI
décédée le 17 mai 2024

Jacqueline BROUCHE, veuve DEHENRY,
décédée le 4 juin 2024

Madeleine BACQUET, épouse SAUDEMONT,
décédée le 8 juin 2024

Hervé WIART,
décédé le 10 sept. 2024

Alexandre KORNILUK,
décédé le 29 sept. 2024

Bienvenue aux bébés

Yuna PLATEL, née le 14 mars 2024

Georges CARON, né le 01 avril 2024

Raphaël TREDEZ, né le 19 avril 2024

Victoire LAMBERT VARGIU,
née le 25 juillet 2024

Zoé LAMOUR, née le 9 août 2024

Félicitations aux jeunes mariés

Christophe NOWACZYK et Anaïs ROGEZ
, le 11 mai 2024

Hugo CURILLON et Inès KERRAR,
le 29 juin 2024

Priscillia RICARD et Virginie DELATTRE,
le 29 juin 2024

Matthieu CIESLIK et Mireille
LITMANOWSKI, le 13 juillet 2024

Johan KAOFA et Laurine DOUDOUX,
le 14 septembre 2024

AMENAGEMENT

Travaux de voirie en prévision dès cette fin d'année. Pourquoi !



Travaux en cours d'aménagement rue de Roucourt.

Nous le rappelons en introduction du mot du maire. Les lourds travaux de voirie impactent nécessairement la vie quotidienne de nos habitants mais sont indispensables comme le seront les travaux de génie civil qui vont perturber les riverains des rues Jules Ferry et Charles Lefebvre ainsi que ceux de la rue du Marais dans son 1^{er} tiers.

En effet sur les derniers mois 2024 et les premiers de 2025, des travaux d'assainissement importants vont y être réalisés, similaires à ceux réalisés en 2021 dans la rue de Douai (12 puits d'infiltration des eaux pluviales - N° 19 du TUG de mars 2022).

- plus de 4ml (!) la différence de niveau entre celui du Lapin des Champs et du centre du village. !!!

Rappelons simplement que si les travaux réalisés en 2020 dans la rue du Marais avaient consisté à doubler le réseau des eaux de pluie pour éviter les inondations de maisons comme cela s'était produit voici quelques dizaines

d'années., ces puits d'infiltration sont justifiés par la configuration d'un réseau d'assainissement en secteur sensible au niveau hydraulique du village (forte réactivité du réseau en cas de pluies intenses).

À titre d'information le géomètre opérant sur le chantier de la route de Roucourt a estimé à plus de 4ml (!) la différence de niveau entre celui du Lapin des Champs et du centre du village !!!

Lors d'événements pluvieux conséquents comme il s'en est déjà produits dans notre village (dernier en date en 2022), le réseau d'assainissement de la partie basse (rue du Marais notamment) est rapidement saturé par les eaux ruisselant de toute la commune, ce qui a pour conséquence de provoquer un fonctionnement des déversoirs d'orages de façon excessive sur un exutoire sensible ; la Petite Sensée.

Pour réduire les risques d'inondation de notre village, et notamment de la rue du Marais, Douaisis Agglo a donc souhaité

déconnecter les premières eaux de pluie de la partie haute de Gœulzin (rues de Douai, Ferry, Lefebvre) du réseau public d'assainissement afin de les gérer au moyen de puits d'infiltration pour soulager les ouvrages du bas de la commune et limiter les déversements au milieu naturel, la rivière de la Petite Sensée.

Comme pour la rue de Douai, les rues Ferry et Lefebvre seront équipées chacune de 13 puits d'infiltration.

Ces ouvrages d'infiltration sont composés d'une bouche d'égout siphonnée et d'un puit d'infiltration allant jusqu'à 3,60 mètres de profondeur et permettant de stocker l'équivalent de 9 m³. Les puits sont réalisés avec trois éléments béton perforés.

La même technique sera employée dans la reconstruction en cours de la route de Roucourt (infiltration par bassins reliés entre eux sous les pistes cyclables en raison de la déclivité de la chaussée)



Un puit Rue de Douai
TUG N°19 de mars 2022

ASSAINISSEMENT

Descriptions des travaux réalisés en 2021

Ces travaux ont été envisagés après l'analyse d'une étude de sols en 2023 qui laisse apparaître la présence de craie blanche et également à la suite d'essais d'infiltration qui indique un bon degré de perméabilité sur ces rues gœulzinoises.

Cette gestion alternative des eaux de pluie réalisée par notre intercommunalité Douaisis Agglo. présente des avantages considérables :

- réduction de la saturation des réseaux et donc une réduction des inondations,
- réapprovisionnement des nappes servant à l'alimentation en eau potable,
- diminution pour la commune des coûts de gestion du service d'assainissement par temps de pluie,
- lutte contre les îlots de chaleur et réintroduction de la biodiversité.

La démonstration est ainsi faite de l'efficacité de ces techniques qui créent une urbanisation sécurisée au regard du risque inondation par ces eaux pluviales et permettent d'alimenter en même temps notre nappe phréatique.

Pour Douaisis Agglo, ces travaux sont importants pour respecter la réglementation. Avec un réseau unitaire (qui reçoit les eaux usées et les eaux pluviales dans la même canalisation),

la réglementation tolère un déversement au milieu naturel en cas de fortes pluies de 5% des eaux reçues. La réglementation européenne réfléchit à évoluer à court terme vers 2%.

Les rejets comptabilisés sur le bassin versant de Gœulzin (y compris communes de Férin et Cantin) sont de 19%. Douaisis Agglo doit être conforme avant fin 2026 au risque d'être sanctionné par des amendes et ne plus obtenir de subventions. Pour Gœulzin, nous participons aussi à l'amélioration de la situation avec les travaux en cours rue de Roucourt. Douaisis Agglo étudie le dé raccordement des eaux pluviales du Chemin de Cantin et la résidence Val Fleuri.

Pour la commune et ses habitants, outre l'amélioration du cadre de vie avec l'amélioration de la qualité de l'eau de la Petite Sensée, le bénéfice est aussi financier avec la baisse de la redevance eau pluviale versée chaque année à l'Agglomération (0,05 € /m² rejeté vers un collecteur d'assainissement) soit globalement une taxe économisée de ± 2 000€ par an pour Gœulzin.

Planning des travaux ;

(rappelons que les travaux de la 1^{ère} tranche de la rue du Marais de 2021 se sont élevés à **324 939 € HT**. voir TUG N°16 d'avril 2021).

Rue du Marais en début novembre 2024 (3 semaines). Les travaux consistent à prolonger la nouvelle conduite des eaux pluviales posée en 2021 jusqu'à la rue Lefebvre. Ainsi toutes les eaux pluviales de la rue du Marais seront rejetées directement dans la Petite Sensée.

Les travaux se poursuivront par **la rue Lefebvre** avec la déconnexion des eaux pluviales pour infiltrer directement dans le sol par 13 puits d'infiltration. La durée prévisionnelle est de 1.5 mois, avec une interruption pendant les fêtes de fin d'année. Environ 5000m² de surfaces imperméabilisées ne seront plus envoyées vers la station d'épuration ou le milieu naturel en cas de saturation par temps de pluie.

Ces travaux s'élèvent à **224 573 € HT**, totalement pris en charge par DOUAISIS AGGLO avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau

Concernant **la rue Ferry**, les travaux débuteront en 2025 après la rue Lefebvre. Les travaux (13 puits) d'un montant de **187 471 € HT** sont identiques à la rue de Douai pour l'infiltration de 5000 m². La durée des travaux est de 1,5 mois.

Bien entendu le stationnement au droit des travaux sera, par sécurité, interdit la journée de 7h à 17h. Cependant, l'accès des véhicules des riverains à leur habitation sera rendu, chaque soir, durant la période des travaux.

RETOUR EN IMAGES

10^e nettoyage éco-citoyen



Samedi 20 avril avait lieu au sein de notre commune le 10^e Nettoyage Eco-citoyen.

Nous félicitons les habitants pour les déchets ramassés dans le village et sur les abords des routes menant à Goelzin. Une fois de plus la récolte fut riche.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette 10^e édition du nettoyage éco-citoyen ainsi qu'à ceux qui agissent au quotidien pour préserver notre cadre de vie.



Mercredi 8 mai avait lieu la cérémonie du 79^e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

Monsieur le Maire et M. Sylvain, président de l'association des anciens combattants, ont déposé la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du monument au mort, en présence des membres du conseil municipal, des anciens combattants et des Gœulzinois.

Merci à la fanfare de Férin pour sa participation.

19 avril

Concert de Victoria Sio et Sorel

Vendredi dernier, la salle du Cadran Solaire a vibré au rythme de Victoria Sio et Sorel, pour un concert qui a conquis le cœur des Goeulzinois présents. Leur énergie débordante et leur performance captivante ont enchanté le public, laissant une trace inoubliable dans les esprits.

Les photos témoignent de la complicité palpable entre Victoria Sio et Sorel sur scène, un duo passionné qui a su transmettre une émotion intense à chaque instant.

Un immense merci à ces deux artistes talentueux pour ce moment d'exception et à l'APEPAC pour l'organisation impeccable de cet événement.



5 mai

Concert de Noe Nalbot et Franck Almena

Les talentueux artistes Noé Talbot et Franck Almena ont uni leurs forces pour offrir un beau concert en salle polyvalente, mêlant leurs influences et leurs univers.

Une belle démonstration de ce que peut accomplir la musique lorsqu'elle transcende les frontières !

Un concert proposé par l'APEPAC en partenariat avec la Municipalité.





Mercredi 8 mai, quatre Goeulzinois ont reçu la Médaille d'honneur du Travail, une distinction honorifique qui a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié.

Toutes nos félicitations à :

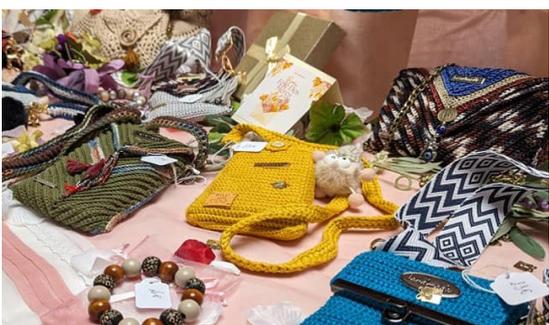
- Sandrine Laverze, secrétaire (médaille de vermeille - 30 ans)
- Sabine Paintiaux, responsable application et services chez Auchan (grand or - 40 ans)
- Thierry Lambert, directeur de projet chez Cap Sogeti systèmes (grand or - 40 ans)
- David Trentenaere, opérateur de production chez Enersys (vermeille et or - 40 ans)

Salon artisanal "L'Art en tout point"

Les 11 et 12 mai 2024, la salle du Cadran Solaire s'est transformée en un véritable écrin créatif lors du salon "L'Art en Tout Point". Une dizaine de créateurs talentueux se sont réunis pour exposer leurs œuvres uniques et inspirantes.

Fleurs délicates, bijoux faits main, accessoires originaux, vêtements stylés et même chaussures de créateurs... il y en avait pour tous les goûts !

Merci à tous ceux qui sont venus soutenir l'artisanat local et découvrir ces pépites créatives ! Un moment riche en échanges, créativité et bonne humeur.



RETOUR EN IMAGES

31 mai

Fête des voisins



Vendredi 31 mai, la salle polyvalente et la résidence de la Prairie ont vibré au rythme de la convivialité et du partage lors de la traditionnelle Fête des Voisins.

Un moment de rencontre chaleureux qui a permis aux résidents de tisser des liens et de passer une soirée mémorable, placée sous le signe de la bonne humeur !

Cette année, un hommage particulier a été rendu à Monsieur et Madame Bozzo, qui organisent cet événement avec passion depuis de nombreuses années. Leur engagement a été salué par Monsieur le Maire, Francis Fustin, en reconnaissance de leur dévouement pour renforcer les liens au sein de la communauté.



ALSH

Centre de loisirs, nouvelle formule, toujours autant de plaisir !

Durant trois semaines en juillet, une cinquantaine d'enfants ont été accueillis dans une ambiance ludique et chaleureuse. La Municipalité a confié la gestion du centre de loisirs à l'expert des structures d'accueil, Rigolo Comme la Vie, qui dirige déjà une dizaine d'ALSH dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Sous la direction de cette équipe spécialisée, des animateurs originaires de Gœulzin et des environs ont proposé des activités variées et enrichissantes pour faire vivre aux enfants un été inoubliable !

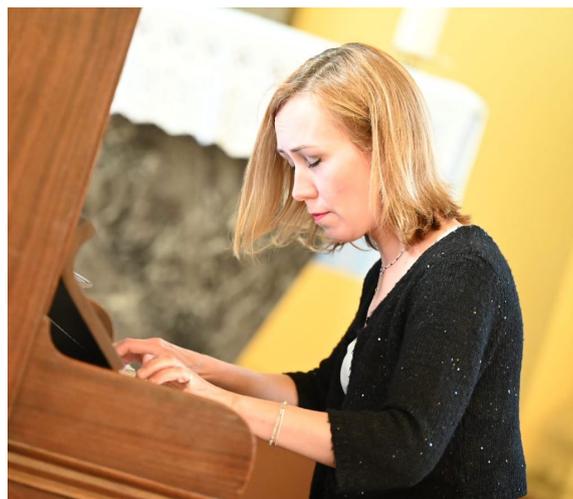
21 juin Fête de la Musique



L'association goeulzinoise APEPAC a célébré, comme chaque année la Fête de la Musique. Deux concerts inoubliables ont enchanté le public, au siège de l'association et dans l'Eglise Saint-Jacques le Majeur.

Un grand merci aux talentueux artistes Adelya Fayrushina, Frédéric Longbois, Oliver Lord, et Patrick Wasson, qui ont illuminé la scène avec leurs performances exceptionnelles, offrant des moments de musique et d'émotion partagés.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces deux soirées musicales, et à l'APEPAC pour cette organisation impeccable.



TRAIT D'UNION GŒULZINOIS

Publication de la Mairie de
Gœulzin,
Rue Marteloy 59169 Gœulzin
Tél. 03 27 89 62 39
@ : secretariat@mairie-
goeulzin.fr
Gratuit, imprimé à 550 ex.

Directeur de la publication :
Francis FUSTIN
Directeur de la rédaction :
Raphaël MATHIEU

Ont également contribué :
Gaelle DUDZINSKI - Nadine
MERCIER - Sabine FREVILLE

Mise en page et impression :
Mairie de Gœulzin

28 juin Fête de l'Ecole



Une soirée inoubliable remplie de rires, de musique et de soleil ! Les enfants ont enchanté le public avec leurs chants et danses, tandis que des jeux et des remises de prix sont venus ponctuer cet événement festif. Tous les ingrédients étaient réunis pour une magnifique fête de l'école !

La Municipalité tient à remercier chaleureusement et à féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée : les enfants, les enseignantes, le personnel municipal, les bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves et bien sûr, les familles venues en nombre.



1^{er} août Concert Livomatic



Le jeudi 1^{er} août, la salle du Cadran Solaire a accueilli un concert intimiste inoubliable. Élodie, avec sa voix douce, son violon et son looper, nous a offert un voyage poétique et musical qui a bercé notre été.

Cet événement, organisé par le SIRA, s'inscrit dans "L'Été culturel", une belle initiative soutenue par le Ministère de la Culture et la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, en partenariat avec la commune de Gœulzin.

8 septembre Concours de pêche



Le 8 septembre dernier, 22 passionnés, aussi frais que des gardons, se sont retrouvés pour un concours de pêche au marais de Gœulzin, organisé par l'association "La Gœulzinoise" ! L'ambiance était conviviale et les lignes tendues !

Prochain rendez-vous : Préparez vos cannes pour la journée brochet qui aura lieu le 7 décembre !



Hommage à Monsieur Hervé Wiart

Monsieur Hervé Wiart, Président de la société de pêche "La Gœulzinoise", est décédé mardi 10 septembre 2024 à l'âge de 65 ans.

En cette douloureuse épreuve, Francis Fustin, maire de Gœulzin, les élus du Conseil Municipal, ainsi que l'ensemble du personnel communal, tiennent à adresser leurs sincères condoléances à sa famille, à ses amis, et à tous les membres de l'association "La Gœulzinoise". Que sa mémoire continue de vivre à travers les moments qu'il a partagés avec nous tous.



20 septembre

Retraite aux lampion et feu d'artifice



Vendredi 20 septembre, vous étiez si nombreux que nous n'avons même pas pu vous compter ! Un immense merci à tous les participants pour avoir fait de cette traditionnelle retraite aux lampions un moment lumineux et chaleureux, marquant le début des festivités de la Foire aux puces.

Le cortège s'est rendu au Golf Educatif du Marais pour assister au feu d'artifices.

Un grand merci à Pyrolight et à toute son équipe pour ce show éclatant, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal, aux bénévoles dévoués et au Golf éducatif du Marais pour leur contribution à la réussite de cet événement proposé par la Municipalité.



21 septembre

Foire aux puces

Avec près d'une centaine d'exposants, la Foire aux Puces 2024 a une fois de plus tenu toutes ses promesses ! Grâce à un soleil radieux, l'affluence a été au rendez-vous, et notre village a vibré au rythme des bonnes affaires et des rencontres conviviales.

Le midi et le soir, les bénévoles du Comité de la Foire aux Puces ont régalé les participants avec le traditionnel repas de moules frites dans la salle du Cadran Solaire. Cette année, une nouveauté a fait sensation : le Potchevlesch, également au menu !

Le tout s'est déroulé dans une ambiance festive et musicale, assurée par la talentueuse chanteuse Lady Tinguette.

Un immense merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation et leur contribution à la réussite de cette belle fête de village.





PASS ACTIVITÉ 2024-2025

 **INTER
SPORT**

 **Furet
du nord**

**Inscris-toi
en mairie avant le
19 oct. 2024**

**Tu habites Gœulzin, tu as entre 3 et 17 ans,
tu es membre d'une association culturelle,
sportive ou de loisirs, tu as une carte d'adhérent
ou une licence sportive 2024-2025.**

**La Municipalité t'offre
une carte cadeau de 30€**



**MAIRIE DE
GOEULZIN**